

ESSENTIEL 2021



LE MOT DU PRÉSIDENT
Professeur Serge Resnikoff

Ne lâchons rien !

« L'année 2021 a été riche en émotions et en défis pour l'OPC.

D'abord, un mauvais orage. En avril, le gouvernement britannique annonce la fin brutale de son soutien financier à la lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN) en Afrique. L'OPC et de nombreuses ONG se retrouvent en grande difficulté. Avec nos partenaires, nous avons mis un point d'honneur à trouver des solutions pour rebondir et ne pas abandonner ceux qui ont tant besoin de nous. Ensuite, un rayon de soleil. En juillet, les Nations Unies adoptent la résolution « Vision pour tous 2030 » qui engage la communauté internationale à aider les 1,1 milliard de personnes vivant avec une perte de vision évitable. Enfin, depuis décembre, c'est une équipe salariée plus restreinte, largement renouvelée, qui assure notre fonctionnement quotidien. Après les calages propres à toute transition, ces changements marquent une nouvelle ère qui sera, nous l'espérons, favorable à l'OPC.

Surtout, c'est alors que nous touchons au but que la tâche devient la plus difficile. Nous parcourons « le dernier kilomètre » vers l'élimination du Trachome dans plusieurs pays, et il faut redoubler d'effort et d'ingéniosité pour atteindre jusqu'aux cas les plus isolés. Il est crucial maintenant de ne rien lâcher, au risque de voir nos précédents efforts anéantis.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien fidèle pour poursuivre et amplifier notre action, auprès de tous ceux aux yeux de qui nous sommes le seul espoir. Je vous en remercie. »

Les chiffres clefs 2021

8 246 743
adultes et enfants
traités

32 651
personnes formées
et mobilisées

7
programmes dans
4 pays

Nos missions depuis 1978

Préserver

la vue, en agissant sur tout ce qui impacte la vision, par la prévention, le soin, l'équipement.

Aller

là où personne ne va : auprès des plus démunis, dans les zones difficiles d'accès, contre les maladies négligées.

Agir

de manière durable avec les acteurs locaux, pour la mise en place de dispositifs de santé oculaire complets et universels.





AGIR POUR LE DROIT A LA VUE

Eliminer les Maladies Tropicales Négligées

avec  Sightsovers

Ces maladies infectieuses touchent **700 millions de personnes en Afrique**, avec des conséquences désastreuses, détruisant souvent leur vue et aggravant leur pauvreté.

TCHAD

3 832 550
adultes

2 607 425
enfants

Ont bénéficié d'une vaste campagne couvrant 4 maladies :

- la schistosomiase et les géo helminthiases, causées par des vers parasites situés dans l'eau ou les sols,
- ainsi que la filariose lymphatique (« éléphantiasis ») et l'onchocercose (« Cécité des rivières »), transmises par les moustiques et mouches.

CONGO

87 947
personnes

De la région de la Sangha ont été traitées contre la filariose lymphatique.



Redoubler d'efforts contre le Trachome

avec THE  FUND

 LCIF
LEADER IN CHANGING BEHAVIOUR

 Fondation Théa

1^{ère} cause infectieuse de cécité dans le monde, cette maladie se transmet par contact et par les mouches, dès l'enfance. Avec le temps, les cils viennent égratigner la cornée (trichiasis), nécessitant une chirurgie de la paupière pour sauver l'œil.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1 676 970
adultes et enfants

Ont été traités contre le trachome grâce à des distributions massives de médicaments. Une large série d'enquêtes épidémiologiques a été lancée afin de faire un point précis sur la situation sanitaire après plusieurs années d'actions.

Développer des systèmes de soins oculaires complets, universels et durables

avec  LCIF  Organisation mondiale de la Santé

MALI

La cécité de l'enfant est une cause importante de mortalité infantile. Un projet pilote a donc été lancé dans la région de Mopti, afin d'équiper les services ophtalmologiques hospitaliers et former les équipes à la prise en charge spécifique des enfants. L'OPC espère ensuite répliquer cette démarche dans d'autres régions et pays.

TCHAD

41 851
personnes

Ont bénéficié d'un dépistage du trichiasis, résultant en 468 opérations des cas les plus avancés.



COLLECTER POUR SOUTENIR



LE MOT DU TRÉSORIER

Gérard Bédos

**Poursuivons
nos efforts !**

Emploi des ressources 2021 (CER)

Produits	Montant	Répartition
Générosité du public	1 577 038 €	32,7 %
Non liés à la générosité du public	2 812 132 €	58,4 %
Autres produits	3 819 €	0,1 %
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	423 948 €	8,8 %
TOTAL	4 816 937 €	100 %

Charges	Montant	Répartition
Missions sociales	2 516 031 €	71,7 %
Recherche de fonds	162 503 €	4,6 %
Fonctionnement	64 538 €	1,8 %
Engagements à réaliser	767 607 €	21,9 %
TOTAL	3 510 679 €	100 %

Bilan simplifié

Actif	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	6 153 €	8 948 €
Autres créances	349 702 €	636 037 €
Trésorerie	3 011 348 €	1 153 916 €
Charges constatées d'avance	9 729 €	6 306 €
Stocks	0 €	0 €
TOTAL	3 376 932 €	1 805 207 €

Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatifs	2 214 064 €	907 807 €
Fonds dédiés	1 066 172 €	722 512 €
Autres dettes	93 106 €	174 888 €
Provisions constatées d'avance	0 €	0 €
Provisions	3 590 €	0 €
TOTAL	3 376 932 €	1 805 207 €

« Les ressources de l'association proviennent de la générosité de nos donateurs ainsi que des subventions attribuées aux programmes par nos partenaires. Les charges sont en augmentation et retrouvent presque leur niveau d'avant pandémie, reflétant ainsi la reprise progressive des activités.

L'exercice 2021 s'est clôturé avec un excédent de 1 305 704 € (contre -29 378 € en 2020). Bien qu'encourageant, ce résultat est à interpréter avec prudence. En effet, l'OPC a bénéficié en 2021 d'un legs exceptionnel de 1 268 566 € de la part d'un donateur fidèle. Son geste nous va droit au cœur et nous permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité. Les dons poursuivent toutefois leur baisse (-22%). Face à cette tendance, l'OPC doit réagir pour diversifier, prospecter et développer de nouveaux donateurs et partenaires.

Merci très sincèrement pour votre générosité, qui nous permet de mener nos actions tout en garantissant le bon fonctionnement de l'OPC. »

D'où viennent nos ressources ?

58,5%
Subventions

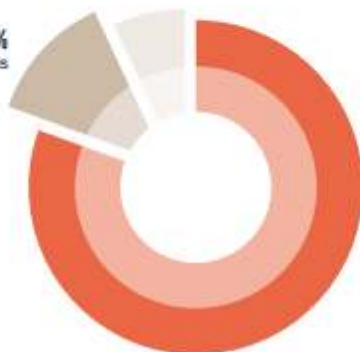


32,7%
Générosité du public

8,8%
Réserve

12,4%
Collecte de fonds

6,9%
Fonctionnement



Où va l'argent de vos dons ?

80,7%
Actions sur le terrain



COMMENT NOUS SOUTENIR

FAIRE UN DON PONCTUEL

→ par chèque à l'ordre de l'OPC, à envoyer à l'OPC,
17 villa d'Alésia, 75014 Paris

→ par carte bancaire sur le site www.opc.org

Votre don ouvre droit à une réduction fiscale de 66%.

FAIRE UN DON RÉGULIER

Par prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel,

→ sur le site www.opc.org

FAIRE UN LEGS OU UNE DONATION

Contactez-nous au 01 44 12 41 90 ou opc@opc.asso.fr.

Faites part de vos souhaits à votre notaire.

DEVENIR PARTENAIRE

Si vous êtes une entreprise, une fondation ou une association.
Contactez-nous au 01 44 12 41 90 ou opc@opc.asso.fr.

ADHÉRER

C'est une façon complémentaire d'afficher votre soutien,
et de participer une fois par an aux grandes décisions sur
la vie de l'OPC. Le montant de la cotisation annuelle est
de 20 €.

Votre cotisation ouvre droit à une réduction fiscale de 66%.

→ par chèque à l'ordre de l'OPC, à envoyer à l'OPC,
17 villa d'Alésia, 75014 Paris

→ par carte bancaire sur le site www.opc.org



DIRECTION : Céline Noguès Directrice Exécutive

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 : Président : Pr Serge Resnikoff • Vice-président : Dr Alain Auzemery • Vice-Présidente : Dr Christine Godin-Benhaïm • Vice-Président : Dr Pierre Huguet • Secrétaire Général : Dr Bernard Philippon • Trésorier : M. Gérard Bédos • Dr Christian Bailly • Dr Jean-Paul Boissin • Dr Michel Boussinesq • Dr Brigitte Brisset • M^{me} Nathalie Brunet • Pr Isabelle Cochereau • Pr Christian Corbé • M. Laurent Dassault • Pr Laurence Desjardins • M. Lionel Farcy • Dr Philippe Gaxotte • M^{me} Brigitte Goldenberg-Tillaye • Pr Nicolas Leveziel



17, villa d'Alésia | 75014 Paris
Tél : 01 44 12 41 90 | E-mail : opc@opc.asso.fr
www.opc.org

L'OPC est : Reconnue d'utilité publique | Partenaire officiel de
l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) | Labellisée IDEAS, ce
qui atteste de ses bonnes pratiques en matière de gouvernance,
gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.



Restez en contact
Abonnez-vous à notre newsletter sur www.opc.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

